

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/22/0123 du 1 août 2022 de la **Ministre de l'Environnement** accorde à la société POST TECHNOLOGIES la modification d'ensemble d'émetteurs d'ondes électroniques à Kleinbettingen, rue du Château d'Eau.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

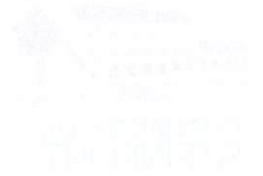
pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du - 7 SEP. 2022

Steinfort, le - 7 SEP. 2022


Le bourgmestre




Le secrétaire communal

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au service communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestres et échevins.

Diane Stockeiser-Fritz
Secrétaire communal



Genny Wagner
Bourgmestre